

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira, en mairie, dans la salle du conseil,

**Le lundi 20 février 2023 à 18 h.**

Je vous remercie de participer à cette **trente-troisième séance** de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

**Délibérations :** *(entre parenthèse les initiales du ou des rapporteurs en binôme avec le maire)*

1. Autorisation d'engagement avant le vote du budget (CB),
2. Classement dans le domaine public communal du chemin rural de Saint-Hugon (SC),
3. Inscription à l'inventaire de la voirie communale du chemin du Pont du Diable et du chemin rural de Saint-Hugon (SC),
4. Dénonciation de la convention de participation aux frais scolaires de Valgelon-La Rochette (CB),
5. Convention socle pour la lecture publique (AM),
6. Modification du règlement de la bibliothèque municipale (AM),
7. Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (GC).
8. Interdiction temporaire d'intervention dans le cimetière (GC)

**Informations et questions diverses :**

Informations judiciaires

Synthèse des points essentiels des participations des élus aux commissions et organismes

Questions diverses,

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Fait à Arvillard, le 15 février 2023

Le Maire, Georges COMMUNAL

